



La lettre d'information du

Syndicat National des Artistes **Chefs d'Orchestre Professionnels de Variétés et Arrangeurs**

Sommaire :

- **Editorial :**
- **Page 2 : Comex du 29 Mars – nouvel exécutif de la CGC.**
- **Page 3 : Comex du 09 Mai Adhésion.**
- **Page 4 : Ass. Générale du 10 Mai.**
- **Page 5 : travaux du CODEV.**
- **Page 6 : la nouvelle Comex .**
- **Page 7 : négociations annexes 8 et 10**
- **Page 8 : Statut auto – entrepreneur – carnet noir**

Editorial : Nous n'avons jamais été aussi près du but ! Il n'y a plus qu'à pousser la balle au fond de la cage....Mais non je ne vous parle pas de foot mais bien des négociations pour les annexes 8 et 10. En effet un accord a été trouvé entre tous les syndicats....malheureusement le Medef et certaines confédérations refusent d'agréer cet accord. Une fois encore il va falloir que ce soit l'état qui tranche ...Dommage car tout sera à refaire l'an prochain !

Une Comex toujours aussi active : preuve en est avec les 8 pages de ce +infos. Malheureusement (je ne peux que me répéter) une dizaine de personnes ne peuvent suffire ; nous devons avoir des « relais » en région. Il **vous** appartient de faire connaître le SNACOPVA et tout ce que cela peut apporter d'être syndiqué. Les problèmes peuvent surgir pour chacun d'entre nous (annulation de contrat, blocage de dossiers, litige avec un musicien...).

A chaque fois le syndicat agit, aide, soutient. Quelle déception pour nous lorsque le mandataire nous contacte alors que le conflit est déjà engagé et la plupart du temps mal engagé.

Bien sûr il est facile de se décourager lorsqu'on voit ce qui se passe « sur le terrain »....Nous, membres de la Comex sommes en activité, avec des formations diverses et nous connaissons les mêmes problèmes que vous ; je dirais même que nous en avons plus du fait de notre implication dans le syndicat ! Nous connaissons comme vous ces moments de découragement face aux instances qui « ne font rien »c'est pour cela que chacune de nos actions en direction du respect de la législation doit être « médiatisée » Certains se font « prendre »...si si ! S'il n'est pas possible de le faire savoir dans la presse nous pouvons avoir une « liste noire » des organisateurs qui ne sont pas corrects....C'est une piste qui a été envisagée à l'AG.

L'été arrive avec son lot de problèmes liés à l'activité de plein air, aux changements dans la formation, à des structures de plus en plus sophistiquées ou à des organisateurs pas toujours au fait de la réglementation....les budgets sont réduits pour les collectivités territoriales et cela impacte forcément les associations organisatrices. Les bals diminuent, les budgets diminuent, les bénévoles dans les associations diminuent... pas facile de garder le moral dans un contexte social très agité....Et la nature est là pour nous rappeler que nous avons souvent besoin des autres. Nous devons nous battre dans tous les secteurs mais ne nous trompons pas « d'armes » : la solidarité, le respect de la législation, resteront toujours notre meilleur atout au moins dans la durée. Quel bonheur de commencer la soirée avec les documents signés en poche....

Alors j'ai envie de vous dire, envers et contre tout **bel été....**

Nicole CHALMET BARDET

Prochaine Comex :
Mardi 6 Septembre à PARIS

Réunions en région
N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez avoir une réunion dans votre région ! nous avons besoin de vous pour l'organisation.

Le site : que souhaiteriez – vous y trouver ?



+ infos N°20 2ème trimestre 2016

Plus rapide...

Secrétariat SNACOPVA - CFE – CGC

59 – 63 rue du Rocher
75008 PARIS
tèl 01 55 30 69 03

snacopva@wanadoo.fr
www.snacopva.com

SNACOPVA CFE CGC
BP 44
03500 ST POURCAIN/SIOULE